

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**
Titulaires : 67
Membres présents : 42
· dont suppléé : 00
Membres représentés : 05
Votants : 47
Date de la convocation
11 avril 2025
Secrétaire de séance
M. Pascal BERTHE

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT QUATRE AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Le Quesnel sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick, MESMIN Véronique, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. LECOINTE Jean-Noël de Mme DOUAY Sonia, M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de M. LEVASSEUR Roger, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, ROSE Maryse-Corinne, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, COLOMBEL Aurélie
Messieurs LEVASSEUR Roger, BLIN Nicolas, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

OBJET : BUDGETS PRIMITIFS 2025

RAPPORT DE Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président Finances

Dans le cadre fixé par l'article L.2312-3 du CGCT,
« Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le conseil délibère sur le vote du budget par nature ou par fonction. Lorsqu'il est voté par nature, il est assorti d'une présentation croisée par fonction ; lorsqu'il est voté par fonction, il est assorti d'une présentation croisée nature »

Vu le DOB 2025 en date du 20 mars 2025,

Vu les Comptes de gestion 2024,

Vu les Comptes Administratifs 2024,

Vu les propositions et conclusions du Groupe de travail Finances, réuni les 11, 14, 21 mars et 1er avril 2025,

Vu l'avis de la Commission Finances du 10 avril 2025,

Sur proposition du Conseil d'Exploitation de la Régie ALMEO du 27 mars 2025,

Sur proposition du Conseil d'Exploitation de la Régie OTALN du 02 avril 2025,

Sur proposition des Conseils d'exploitation des Régies ASPA et ASPE du 01 avril 2025,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 7 avril 2025,

Au-delà des maquettes réglementaires, les conseillers communautaires trouvent en annexe à cette délibération, des tableaux synthétiques relatifs aux :

- BP 2025 Budget principal
- BP 2025 Budget Annexe ALMEO
- BP 2025 Budget Annexe OTALN
- BP 2025 Budget Annexe Déchets Ménagers
- BP 2025 Budget Annexe Petite Enfance,
- BP 2025 Budget Annexe Complexe Sportif et culturel
- BP 2025 Budget Annexe Zone du Val de Noye
- BP 2025 Budget Annexe Zone de Moreuil
- BP 2025 Budget Annexe Zone du Santerre
- BP 2025 Budget Annexe RASPE
- BP 2025 Budget Annexe RASPA

Ci-joint également :

- l'état des subventions, participations et contributions 2025,
- les conventions Centre Musical La Si Sol, Centre Musical du Val de Noye
- la convention ADUGA 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Adopte le principe du vote des budgets primitifs 2025 par nature,
- Vote un Budget Primitif 2025 Budget principal qui présente un équilibre en **Fonctionnement** à hauteur de **13 921 858 €** et un équilibre en **Investissement** à hauteur de **4 111 640 €**,
- Entérine les pièces annexées au BP 2025 Budget Principal : Etat des subventions, participations et contributions 2025 et de valider toutes les conventions s'y référant : Centre musical LA SI SOL, du Centre musical du Val de Noye, ADUGA...), le tableau des effectifs,
- Confirme le transfert à Somme numérique de l'aménagement numérique du territoire (Cotisations syndicales, contributions au déploiement 100% FTTH et montée en débit sur le réseau cuivre) et de confirmer les services numériques auxquels la CCALN a adhéré : Site internet, Messagerie, Dématérialisation du contrôle de légalité, Dématérialisation des marchés publics, Dématérialisation comptable, Application mobile Intramuros, Contribution ENT pour les écoles primaires publiques,
- Confirme le programme partenarial avec le Pôle Métropolitain 2025 comme suit et déléguant au Président et 1^{er} Vice-Président le pouvoir de signer toute convention et avenant pour la mise en œuvre de ce programme, dans la limite des crédits inscrits au BP 2025 :

Contribution 2025	65 826 €
Accès individuel Futureproofed	2 650 €
AVELO3	2 200 €
Schéma directeur de l'Energie	2 778 €
Poste mutualisé Dév.Éco	37 200 €
Poste mutualisé AVELO3	2 245 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Vote un BP 2025 **Budget annexe ALMEO** qui s'équilibre à hauteur de **1 596 104 € en Fonctionnement** et **838 320 € en Investissement**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil

- Vote un BP 2025 **Budget annexe OTALN** qui s'équilibre à hauteur de **240 685.78 € en Fonctionnement** et **5 657.56 € en Investissement**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Vote un BP 2025 **Budget annexe Déchets Ménagers** qui s'équilibre à hauteur de : **3 059 193 € en Fonctionnement** et à hauteur de **1 199 459 € en Investissement**,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Vote un BP 2025 **Budget annexe Petite Enfance** qui s'équilibre à hauteur de **1 860 928 € en Fonctionnement** et **4 259 285 € en Investissement**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Vote un BP 2025 **Budget annexe Complexe Sportif** qui s'équilibre à hauteur de **292 100 € en Fonctionnement** et à hauteur de **179 772 € en d'Investissement**,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Vote un BP 2025 **Budget annexe Zone du Val de Noye** qui s'équilibre à hauteur de : **182 842 € en Fonctionnement** et à hauteur de **467 201 € en Investissement**,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Vote un BP 2025 : **Budget Annexe Zone de Moreuil** qui s'équilibre à hauteur de **61 210 € en Fonctionnement** et **41 672 € en Investissement**,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Vote un Budget Primitif 2025 **Budget Annexe Zone du Santerre** qui présente un équilibre en **Fonctionnement** de **50 308 €** et un équilibre de **199 861.75 € en Investissement**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Vote un BP 2025 **Budget annexe RASPE** qui s'équilibre à hauteur de **1 257 723.34 € en Fonctionnement** et **1 464 522.25 € en Investissement**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Vote un BP 2025 **Budget annexe RASPA** qui s'équilibre à hauteur de **1 654 255.33 € en Fonctionnement** et **2 374 684.59 € en Investissement**

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 29/04/25

Affiché le 30/04/25

Fait et délibéré, le 24 AVRIL 2025
à Le Quesnel

Le Président,

Alain DOVERGNE



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE

BUDGETS PRIMITIFS

SEANCE DU JEUDI 24 AVRIL 2025 à 18 H 30

à la SALLE DES FETES DE LE QUESNEL

AILLY-sur-NOYE (7 délégués)

DURAND Pierre

PATRICE-BOURDELLE Christine

excusée pouvoir M. Durand

BLIN Nicolas

DOUAY Sonia

excusée pouvoir M. Durand

LECOINTE Jean-Noël

ROSE Maryse-Corrinne

MARCEL Marie-Hélène

ARVILLERS (2 délégués)

COTTARD Yves

DESROUSSEaux Eric

AUBERCOURT (1 délégué)

CHARLES Gilles

AUBVILLERS (1 délégué)

MENARD Sergine

BEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

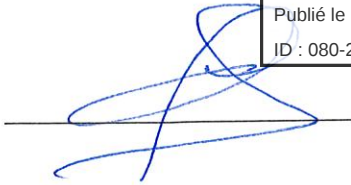
CAPELLE Hubert

BERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel

BRACHES (1 délégué)

DELANAUD Stéphane



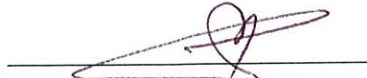
CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène



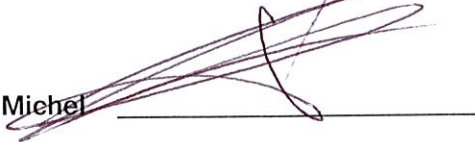
CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian



CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel



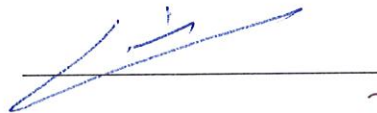
COTTENCHY (1 délégué)

GAWLIK Jérémy



COULEMELLE (1 délégué)

LAVOINE Nicolas



DEMUIN (1 délégué)

DOVERGNE Alain



DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël



DOMMARTIN (1 délégué)

PERONNET Fabienne



ESCLAINVILLERS (1 délégué)

SURHOMME Alain



FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

BEAUMONT Joël



FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger

excusé donne pouvoir à M. VAN OOTEGHEM J. Michel

FOUENCAMPS (1 délégué)

LECONTE Yves-Robert



FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert



FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck



GRIVESNES (1 délégué)

PREVOST Anne-Marie



GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

BLIN Monique



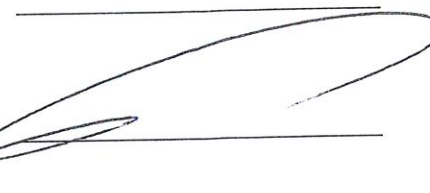
HAILLES (1 délégué)

VERONT Fabrice



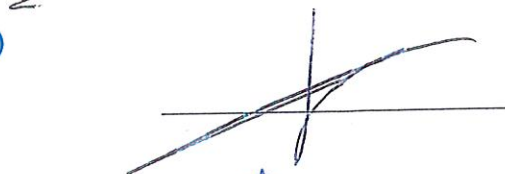
HALLIVILLERS (1 délégué)

DEPRET Patrick



HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier

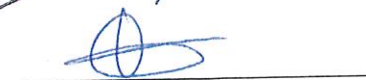


HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick

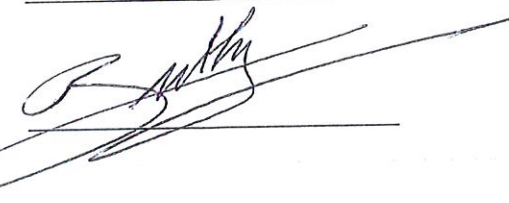


BERTOUX Julia



IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal



JUMEL (1 délégué)

HOLLINGUE Rémy



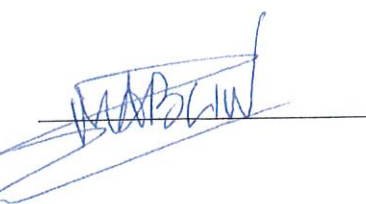
LA FALOISE (1 délégué)

BOQUET Cédric



LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

BLIN Marie-Annick



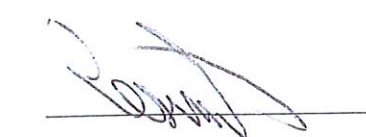
LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

TOURNIQUET Gautier

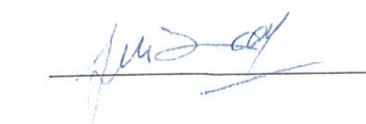


LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

LESCUREUX André

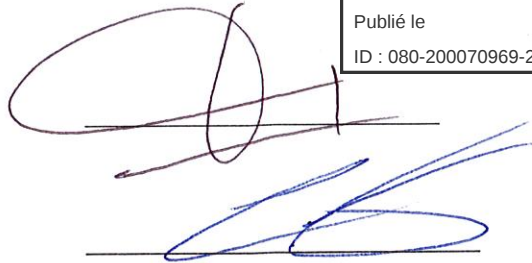


DAMAY Jean-Michel



LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice



HEYMAN Christophe

LOUVRECHY (1 délégué)

RIHET Anne

MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis



MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLLETTE Paul



MOREUIL (9 délégués)

LAMOTTE Dominique



COLOMBEL Aurélie

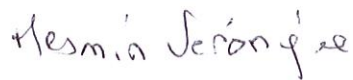
 excusée pour M. Nochez

NOCHEZ Didier

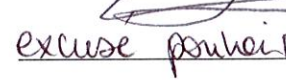


RAMON Marie-Gabrielle

HECTOR Nicolas



PARENTY Vincent

 excuse pour M. Meglinky

LOGEART Johan

excusé

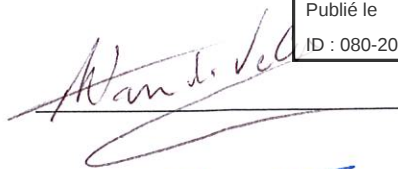
GAUDECHON LAMOUREUX
Mélodie

MEGLINKY Philippe



MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel



QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne



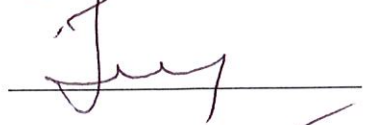
ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel



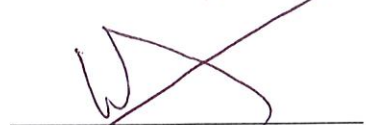
ROUVREL (1 délégué)

LEROY Jean-Maurice



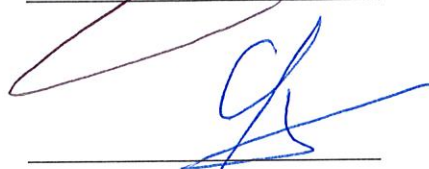
SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent



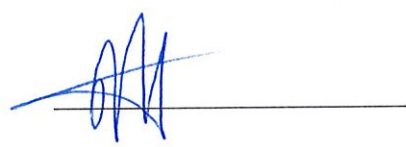
SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky



THENNES (1 délégué)

MAROTTE Philippe



THORY (1 délégué)

CLEMENT Dominique



VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

S²LO

DECHETS MENAGERS - DECHETS MENAGERS - BP - 20

Publié le

ID : 080-200070969-20250424-2025_2404_05_1B-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par M. DOVERGNE Alain (1),

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

29/04/25

30/04/25

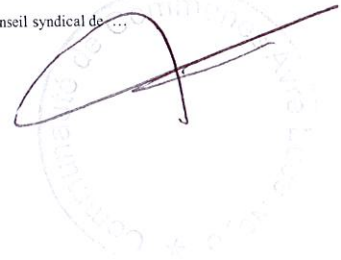
A AILLY SUR NOYE, le

24/04/25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le 30/04/2025

ID : 080-200070969-20250424-2025_2404_05_1B-BF

S²LOW

COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL - COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par M. DOVERGNE Alain (1),

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

29/04/25

30/04/25

A AILLY SUR NOYE, le

24/04/25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

S²LOW

CC AVRE LUCE NOYE - Principal - BP - 2025

ID : 080-200070969-20250424-2025_2404_05_1B-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par M. DOVERGNE Alain (1),

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

28/04/25

30/04/25

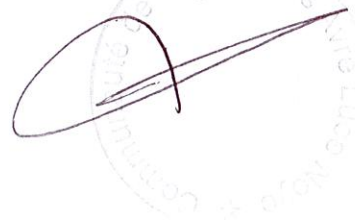
A AILLY SUR NOYE, le

24/04/25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par Le Président, Alain DOVERGNE (1),

A Le Quesnel, le 24/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session ordinaire

A Le Quesnel, le 24/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Président, Alain DOVERGNE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

29/04/25

30/04/25

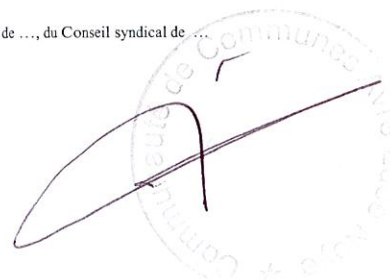
A AILLY SUR NOYE, le

24/04/25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

S²LO

PETITE ENFANCE - PETITE ENFANCE - BP - 2025

ID : 080-200070969-20250424-2025_2404_05_1B-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par M. DOVERGNE Alain (1),

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

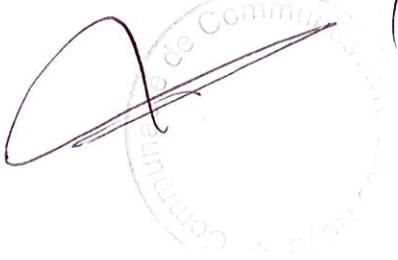
Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

29/04/25
30/04/25
A AILLY SUR NOYE, le
24/04/25



V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par Alain DOVERGNE (1),

A Le Quesnel, le 24/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session ordinaire

A Le Quesnel, le 24/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par Alain DOVERGNE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

29/04/25

30/04/25

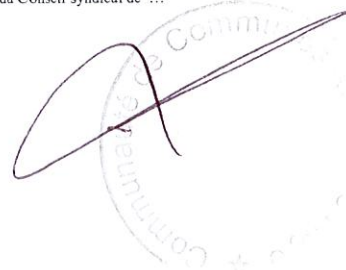
A AILLY SUR NOYE, le

29/04/25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 42
Nombre de suffrages exprimés : 47
VOTES - Pour : 47
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par M. DOVERGNE Alain ,
A Le Quesnel, le 24/04/2025

M. DOVERGNE Alain ,

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire réunie en session Ordinaire

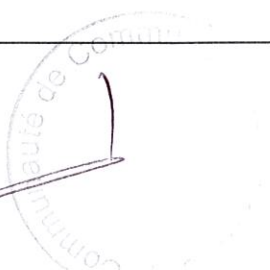
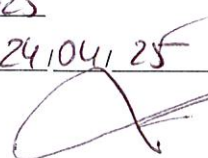
A Le Quesnel, le 24/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil
Communautaire,

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 29/04/25, et de la publication le 30/04/25

A AILLY SUR NOYE, le 24/04/25

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 67 Nombre de membres présents: 42 Nombre de suffrages exprimés : 47 VOTES - Pour : 47 Contre : Abstentions : Date de convocation : 11/04/2025 Présenté par M. DOVERGNE Alain , A Le Quesnel, le 24/04/2025 M. DOVERGNE Alain , Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire réunie en session Ordinaire A Le Quesnel, le 24/04/2025 Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil Communautaire,	
Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en préfecture, le <u>29 / 04 / 2025</u>, et de la publication le <u>30/05 / 2025</u> A AILLY SUR NOYE, le <u>24/04/25</u> 	

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 080-200070969-20250424-2025_2404_05_1B-BF

S²LOW

ZONE DU VAL DE NOYE - ZONE DU VAL DE NOYE - BP - 2025

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par M. DOVERGNE Alain (1),

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

29/04/25

30/04/25

A AILLY SUR NOYE, le

24/04/25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Commune de Commeny

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 080-200070969-20250424-2025_2404_05_1B-BF



ZONE DU SANTERRE - ZONE DU SANTERRE - BP - 2025

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par M. DOVERGNE Alain (1),

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

29/04/25

30/04/25

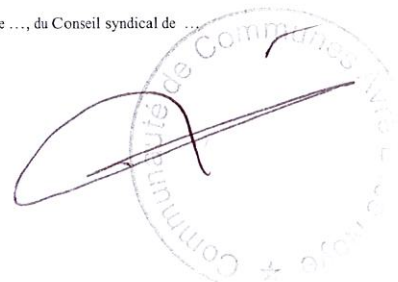
A AILLY SUR NOYE, le

24/04/25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le

ID : 080-200070969-20250424-2025_2404_05_1B-BF



ZONE DE MOREUIL - ZONE DE MOREUIL - BP - 2025

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/04/2025

Présenté par M. DOVERGNE Alain (1),

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LE QUESNEL, le 24/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

29/04/25

30/04/25

A AILLY SUR NOYE, le

24/04/25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

